



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 29 Octobre 2008

Date de la convocation 20 Octobre 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle Georges Brassens Clermont l'Hérault
---	---------------------------------	---

PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance

ASPIRAN : M. SATGER Jean Noël, Mme CAER Michèle,

BRIGNAC : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian,

CABRIERES : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,

CANET : M. BAUDAILLIER Jean Louis, M. FAVIER Marc, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,

CEYRAS : M. LACROIX Jean Claude, M. GABORIT Jean Luc, Mme. FLOUROU Jocelyne,

CLERMONT L'HERAULT : M. GARROFE Gilbert, M. BARON Bernard, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri,

Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. GALTIER René, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine,

Mme CAZALET Claude, M. SAEZ Gérard (jusqu'à 19 heures), M. SERRADJ Ahmed (à partir de 19 heures),

FONTES : M. BRUN Olivier, M. BAISSÉ Robert, Mme MIRET Christiane,

LIAUSSON : M. SOULAYROL Alain, M. LANDRY Gérard,

LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques,

MERIFONS : M. OLLIER Pierre,

MOUREZE : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,

NEBIAN : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David, M. ESTEVE Bernard,

OCTON : M. COSTE Bernard, M. LUGAGNE Jérôme,

PAULHAN : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. GIL Claude, M. LOPEZ Daniel, M. MERCET Pierre, M. QUEROL Jean-François,

PERET : M. BILHAC Christian, Monsieur MONTAGNE Jacques, M. AZAM Joël,

SALASC : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,

USCLAS D'HERAULT : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, M. RIGAUD Christian

VALMASCLE : Melle VALENTINI Martine,

VILLENEUVETTE : M. ORMIERES Jean Louis

PROCURATIONS :

M. GARCIA Alain à Mme CAER Michèle

M. MONTAGNE Thierry à M. SATGER Jean Noël,

M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre

M. VALENTINI Gérald à Melle VALENTINI Martine

M. VIDAL Eric à M. ORMIERES Jean Louis

Objet : ZAC des Tanes Basses – Espace Emile Planchon – Vente des parcelles cadastrées section BT n°161 et BT n°199 à la SCI le Bousquet

Monsieur LIEB informe les membres du conseil que dans le cadre de l'aménagement des espaces publics de la ZAC des Tanes Basses – Espace Emile Planchon, il convient de vendre à la SCI Le Bousquet les parcelles cadastrées section BT n°161 d'une surface de 349 m² et BT n°199 d'une surface de 57 m² correspondant toutes deux à un délaissé, pour un prix de 5760 Euros.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de M. LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE la vente à la SCI Le Bousquet des parcelles cadastrées section BT n°161 d'une surface de 349 m² et BT n°199 d'une surface de 57 m² correspondant toutes deux à un délaissé, pour un prix de 5760 Euros.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.